

Maîtrise intégrée de la végétation – Emprises de lignes de transport

*Raccordement aux centrales
de la Romaine*

Mai 2010



Plan de la présentation

- Le réseau de transport d'Hydro-Québec
- Pourquoi entretenir la végétation qui pousse dans les emprises ?
- Objectif de la maîtrise de la végétation
- Les modes d'intervention
- Des interventions adaptées aux milieux traversés

Le réseau de transport d'électricité

- Plus de 33 000 km de lignes
- Traverse des milieux très diversifiés
- 120 000 hectares boisés, dont une forte proportion dans des milieux difficilement accessibles
- Hydro-Québec doit entretenir les emprises de lignes

Pourquoi intervenir sur la végétation ?

- **La sécurité du public et des employés :**
assurer leur sécurité ainsi que la fiabilité du réseau en maintenant les dégagements sécuritaires sous les conducteurs
- **La rapidité d'intervention :**
permettre aux équipes d'entretien d'accéder facilement et rapidement aux lignes en cas de panne
- **La protection des équipements :**
protéger les composants des lignes et prévenir les interruptions de courant en cas d'incendie de forêt

Une réglementation très stricte

- Obligation de respecter des normes pour pouvoir importer et exporter de l'électricité
- Panne majeure aux USA en août 2003 dont la cause fut la végétation...
- Le *North American Electric Reliability Corporation* (NERC) réglemente le transport de l'électricité en Amérique du Nord
- La *Régie de l'énergie* a mandaté le *Northeast Power Coordinating Council* (NPCC) pour valider que HQTÉ respecte la réglementation

Objectif de la maîtrise de la végétation

Favoriser l'implantation et le maintien de plantes compatibles (arbustes et herbacées) avec l'exploitation sécuritaire des lignes de transport

Implanter une végétation compatible

Végétation incompatible



Végétation compatible



Les moyens utilisés

Le concept de maîtrise intégrée de la végétation : *choix du bon mode au bon endroit et au moment opportun*

Trois modes sont préconisés :

les moyens mécaniques
l'utilisation sélective de phytocides
les pratiques d'aménagement

1. Les moyens mécaniques

- La scie à chaîne, les débroussailleuses, etc.
- Favorisent les rejets de souches et les drageons
- Représentent environ 70 % des interventions
- Cycles d'intervention plus rapprochés
- Utilisés principalement pour les résineux

Les moyens mécaniques



2. L'utilisation sélective de phytocides

- Favorise l'implantation d'un couvert végétal compatible avec l'exploitation du réseau
- Hydro-Québec utilise moins de 0,4 % des pesticides vendus annuellement au Québec
- Représente environ 30 % des interventions et est toujours jumelée à une coupe mécanique
- Utilisée pour les espèces feuillues
- Aucune application sur les éléments sensibles
- HQ respecte le *Code de gestion des pesticides*
- Produit principalement utilisé : Garlon Ultra (triclopyr)

L'utilisation sélective de phytocides



Phytocides utilisés par Hydro-Québec

- Biodégradables, non cancérigènes, ne s'accumulent pas dans l'organisme/chaîne alimentaire
- Pas d'impact sur la faune
- Pas d'impact sur les travailleurs ou sur la population
- Utilisés en conformité avec le *Code de gestion des pesticides*
- Produits homologués par l'*Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Santé Canada)*

3. Les pratiques d'aménagement

- Environ 1 % des emprises sont aménagées
- Principales pratiques : agriculture, culture d'arbres de Noël, bleuetière, sentier de motoneige et de VTT, etc.
- Impliquent la participation des propriétaires (terres privées)
- Garantissent un entretien des emprises



Des interventions adaptées

- Interventions en moyenne tous les 5 à 10 ans
- Une étude environnementale précède tous les travaux
 - Inventaire des composantes environnementales et de la végétation
 - Choix d'une stratégie d'intervention adaptée à chacun des milieux traversés
 - Protection des éléments sensibles
- HQ vérifie l'efficacité des interventions et veille à la protection des éléments sensibles du milieu (puits, cours d'eau, etc.)

Exemple d'avis public

 **Avis public**

Entretien des emprises de lignes de Forestville à Bersimis-1 et de Manic-2 à Micoua

Entre le 17 juin et le 15 septembre, Hydro-Québec procédera à des travaux de maîtrise de la végétation dans des sections d'emprises de lignes de transport à 735 kV et 315 kV localisées de Forestville à Bersimis-1 et de Manic-2 à Micoua.

Cet entretien préventif est réalisé en conformité avec les normes gouvernementales, notamment avec le nouveau Code de gestion des pesticides. Les travaux consistent à traiter certaines zones par la coupe mécanique et d'autres par l'utilisation de pesticides. Puisque l'on utilisera des phytocides, il est préférable de ne pas consommer les petits fruits sauvages poussant dans l'emprise et de ne pas circuler dans l'emprise de la ligne durant la réalisation des travaux.



Hydro-Québec possède un permis émis par le ministère de l'Environnement du Québec (No P-550096).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Hydro-Québec au numéro de téléphone 418-296-8450, poste 3219.

22-253219-1